

Séance du 26 mai 2016 à 19 heures
Commune de BOISSIERES – Salle des Fêtes

Aujourd'hui, vingt-six mai deux mille seize, le Conseil communautaire du Grand Cahors, s'est réuni dans la Commune de Boissières –Salle des fêtes

Nombre de présents :

54

Nombre de votants :

49 dont 8 possédant une procuration

• TITULAIRES :

ARCAMBAL
BOISSIERES
BOUZIES
CABRERETS
CAHORS

CAILLAC
CALAMANE
CATUS
CIEURAC
COURS
CRAYSSAC
DOUELLE
ESPERE
FONTANES
FRANCOULES
GIGOUZAC
LAMAGDELAINE
LAROQUE DES ARCS
LE MONTAT
LES JUNIES
LHERM
MONTGESTY
NUZEJOULS
PRADINES

ST DENIS CATUS
ST MEDARD
TOUR DE FAURE
TRESPoux-RASSIELS
VALROUFIE
VERS

M. LABRO Didier, Mme TEULIERES Marcelle
M. PARNAUDEAU Willy,
M. RAFFY Gilles,
M. SEGOND Dominique,
M. VAYSSOUZE-FAURE Jean-Marc, Mme LAGARDE Geneviève, M.
MUNTE Serge, M. SIMON Michel, M. SAN JUAN Alain, Mme
BOYER Noëlle, M. COLIN Henri, M. DELPECH Bernard, Mme
LOOCK Martine, M. MAFFRE Jean-Luc, Mme RIVIERE Brigitte,
M. TILLOU José,
M. DUJOL Jean-Paul,
M. TAILLARDAS Claude,
M. PEYRUS Guy,
Mme FOURNIER-BREUILLE Martine,
M. JOUCLAS Guy, M. FOURNIER Christian,
Mme LANES Bénédicte,
M. PETIT Jean, Mme BOURDARIE Paulette,
Mme VALETTE Roselyne,
M. GUILLEMOT Jean-Luc,
M. MOLINIE Romuald,
Mme ARNAUDET Véronique, M. CORMANE Jean-Pierre,
M. NOUAILLES Serge,
Mme VANBESIEEN Joëlle,
Mme SIMON-PICQUET Agnès,
M. REIX Jean-Albert,
M. GALTHIE Jean-Noël,
Mme DESSERTAINE Brigitte,
M. MARRE Denis, Mme ROUAT Géraldine, M. STEVENARD Daniel,
Mme LAPORTE-CAVELLE Véronique,
M. FIGEAC Philippe,
M. FERNANDEZ Pierre,
M. PECHBERTY Jean-Jacques,
M. LAVAU Pascal, M. DIOT Fabrice,
M. ANNES Jean-Pierre,
M. GILES Jérôme,

• SUPPLEANTS :

BOISSIERES
CIEURAC
COURS
LABASTIDE DU VERT
LHERM
TOUR DE FAURE

Mme GARRIGOU Isabelle,
M. GARD Michel,
M. MOLESIN Jean-Pierre,
Mme SOLIVERES Hélène,
Mme SALANIE Jacqueline,
M. EYROLLE Jean-Louis,

Etaient excusés ou absents :

BOUZIES
CABRERETS
CAHORS

28 titulaires - 21 suppléants

Mme MARMIESSE Yvette,
M. PAULIN Peter,
Mme LASFARGUES Geneviève, Mme BOUIX Catherine, M.
BOUILLAGUET Vincent, Mme FAUBERT Françoise (procuration à
M. MUNTE), M. SINDOU Géraud, Mme LENEVEU Hélène
(procuration à M. DELPECH), M. TESTA Francesco, Mme HAUDRY

CAILLAC
CALAMANE
CATUS
DOUELLE
FONTANES
FRANCOULES
GIGOZAC
LABASTIDE DU VERT
LABASTIDE MARNHAC
LAROQUE DES ARCS
LE MONTAT
LES JUNIES
MAXOU

MECHMONT
MERCUES

MONTGESTY
NUZEJOULS
PONTCIRQ
PRADINES
ST CIRQ LAPOPIE
ST DENIS CATUS
ST GERY
ST MEDARD
ST PIERRE LAFEUILLE
VALROUFIE
VERS

Sabine (procuration à Mme LOOCK), M. DEBUISSON Guy, Mme LE
QUENTREC Yannick, Mme EYMES Isabelle, Mme DUPLESSIS-
KERGOMARD Elise, M. COUPY Daniel (procuration à M. COLIN),
Mme BONNET Catherine,
M. BRIS René,
M. FAURE Jean-Pierre,
M. VAZ Victor (procuration à M. TAILLARDAS),
M. TREIL Jean,
M. PLANAVERGNE Jean-François,
M. COMBET Gil,
M. OUVRARD François,
M. CANCEIL Philippe,
M. JARRY Daniel, Mme CALMON-LAGARRIGUE Marie,
M. BONNEMERE Jean-Claude,
M. MOUGEOT Jean-Paul (procuration à Mme VANBESIEEN),
M. BARDINA Fabien,
M. VIVIER Jean-Luc (procuration à M. VAYSSOUZE-FAURE),
M. CHASTAGNOL Gérard,
M. PRADDAUDE Jean-Paul, M. PONS Stéphane,
M. DIZENGREMEL Ludovic (procuration à Mme LANES), Mme
RIVIER-DELFAU Isabelle,
M. LEFEBVRE Jean-Yves,
M. BESSEDE Arnaud,
M. CHATAIN Thierry, M. SOULIER Yves,
M. LIAUZUN Christian,
M. MIQUEL Gérard, M. DECREMPS Frédéric,
M. RAFFY Bernard,
M. BORIES Olivier, M. BERNIOT Pierre-Jacques,
M. RIGAL Serge,
M. GILBERT Joël, M. BONNET Frédéric,
M. NICOLAON Patrick,
M. DESROQUES Alain,

Secrétaire de séance :

M. MOLINIE Romuald

L'ordre du jour appelle l'affaire suivante :

Service : Affaires générales et juridiques

Objet : Modification statutaire du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural Grand Quercy (PETR)

A été adopté à l'UNANIMITE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU GRAND CAHORS

Séance du 26 mai 2016

Rapporteur : Jean-Marc VAYSSOUZE-FAURE

Rédacteur : Julie CANET

Direction : Affaires Générales et Juridiques

Objet : Modification statutaire du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural Grand Quercy (PETR)

Vu l'article L.5741-1 du CGCT relatif au Pôle d'Equilibre Territorial et Rural ;
Vu l'article L.5711-1 du CGCT relatif aux Syndicats mixtes composés exclusivement d'établissements publics de coopération intercommunale ;
Vu l'article L.5211-20 du CGCT relatif aux modifications statutaires ;
Vu les statuts du PETR Grand Quercy ;

Mesdames, Messieurs,

Pour mémoire et conformément aux dispositions de l'article L.5741-1 du Code Général des Collectivités Territoriales : « *Le pôle d'équilibre territorial et rural est un établissement public constitué par accord entre plusieurs établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre, au sein d'un périmètre d'un seul tenant et sans enclave (...). La création du pôle d'équilibre territorial et rural est décidée par délibérations concordantes des organes délibérants des établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre. Elle est approuvée par arrêté du représentant de l'Etat dans le département où le projet de statuts du pôle fixe son siège* » (...)

Par délibération en date du 3 décembre 2015, le Comité syndical du PETR Grand Quercy a modifié l'article 2 de ses statuts relatif à l'adresse de son siège social qui se situe dorénavant au 125, rue des Thermes 46000 Cahors.

Par courrier en date du 11 mars dernier, il nous est demandé en notre qualité d'EPCI membre du PETR Grand Quercy, de délibérer afin d'approuver ce changement statutaire.

Par conséquent, il convient d'approuver les nouveaux statuts du PETR Grand Quercy joints en annexe et modifiés en conséquence.

J'ai donc l'honneur de proposer à notre assemblée :

- D'approuver cette modification statutaire relative au changement d'adresse du siège social du PETR.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire adopte les propositions du rapporteur.

Pour extrait certifié conforme.



Le Président,

Jean-Marc VAYSSOUZE-FAURE